

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00180 Numéro SIREN : 824 818 629 Nom ou dénomination : 3 MG STRUCTURES

Ce dépôt a été enregistré le 14/02/2020 sous le numéro de dépôt 4110

Greffe du tribunal de commerce de Créteil



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 14/02/2020

Numéro de dépôt : 2020/4110

Déposant :

Nom/dénomination : 3 MG STRUCTURES

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 824 818 629

N° gestion : 2017 B 00180



Imprimé 2065 du 06/05/2019

2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS			
Dépôt papier - Déclarations et annexes néantes			
Déclaration néante			
Si PME innovantes			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)			
ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC			
1 – Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre :			
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :			
3 – Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :			
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :			
A IDENTIFICATION		3 RUE JEAN MACE	
Identification du destinataire		94120 FONTENAY SOUS BOIS FRANCE	
Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :			
Adresse de messagerie			
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, siret et adresse du lieu d'imposition de la société mère			
B ACTIVITÉ		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
Activités exercées		ETUDES TECHNIQUES	
C COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
La comptabilité de l'entreprise est-elle informatisée ?		Si oui, nom du logiciel utilisé :	
Nom et adresse du comptable		Salarié/Indépendant :	Tél :
Nom et adresse du conseil		Salarié/Indépendant :	Tél :

Date Impression : le 08/07/2019 à 15:05
Dernière mise à jour des données le 08/07/2019.

page 1/19



[Signature]

Nom adresse et téléphone de l'AGA ou de l'OMGA ou du viseur conventionné	n° d'agrément :	
Visa : CGA		Viseur conventionné



Imprimé 2065 du 06/05/2019

2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION									
1 Résultat fiscal									
Bénéfice imposable à 33 1/3 % ou à 31 %									
Bénéfice imposable à 28 %									
Bénéfice imposable à 15 %									
Déficit								47	
2 Plus-values									
Plus-values à long terme imposables au taux de 15%									
Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevet au taux de 15% (lignes 17 du 2059A ou 591 du 2033C)									
Plus-values à long terme au taux de 19%									
Autres Plus-values imposables au taux de 19%									
Plus-values à long terme imposables au taux de 0%									
Plus-values exonérées art. 238 quindecies									
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2 à C-2quater									
Entreprise nouvelle art. 44 sexies		Jeune entreprise innovante		Entreprise nouvelle art. 44 septies		Pôle de compétitivité		Société d'investissements immobiliers cotée	
Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Zone franche d'activité		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Autres dispositifs	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :									
dans le secteur productif, art. 244 quater W						dans le secteur du logement social, art. 244 quater X			
Bénéfice ou déficit exonéré						Plus-values exonérées relevant du taux de 15%			
D IMPUTATIONS				Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt. Impôt déjà versé au Trésor (Crédits d'impôts)									
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.									
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (art. 234 nonies à 234 quindecies du CGI)									
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %									

Date Impression : le 08/07/2019 à 15:05
Dernière mise à jour des données le 08/07/2019.

page 3/19



[Signature]

Imprimé 2065BIS du 06/05/2019

2065 BIS - ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065								
Formulaire néant							X	
H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS								
1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts.								
- Payées par la société elle-même							(a)	
- Payées par un établissement chargé du service des titres							(b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)							(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							(d)	
4. Montants des distributions autres que celles visées en "(a), (b), (c) et (d)" ci-dessus (A préciser par nature sur les lignes e à h)							(e)	
							(f)	
							(g)	
							(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40%							(i)	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%							(j)	
7. Montant des revenus répartis						total (a à h)		
I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) -- SARL - tous les associés ; -- SCA - associés gérants ; -- SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; -- SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants. 1	pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montants des sommes versées :					
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
				Indemnités forfaitaires 5	Rembour- sements 6	Indemnités forfaitaires 7	Rembour- sements 8	
J DIVERS								
Nom et adresse du propriétaire du fonds (si gérance libre)								
Adresses des autres établissements								
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION								
Rémunérations	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)							
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages							
MVLT imposées à 15%	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice							
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice							
	MVLT réalisée au cours de l'exercice							
	MVLT restant à reporter							

Date Impression : le 08/07/2019 à 15:05
Dernière mise à jour des données le 08/07/2019.

page 4/19



[Signature]

Imprimé 2033A du 06/05/2019

2033 A - BILAN SIMPLIFIÉ									
									Formulaire néant
ACTIF		Exercice clos en N							
		Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3			
Actif immobilisé									
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	010	2 500	012		2 500			
	Autres	014		016		0			
Immobilisations corporelles		028		030		0			
Immobilisations financières (1)		040		042		0			
Total I (5)		044	2 500	048	0	2 500			
Actif circulant									
Stocks	Matières premières, approvisionnements, en cours de production	050		052		0			
	Marchandises	060		062		0			
Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		0			
Créances (2)	Clients et comptes rattachés	068		070		0			
	Autres (3)	072		074		0			
Valeurs mobilières de placement		080		082		0			
Disponibilités		084		086		0			
Charges constatées d'avance		092		094		0			
Total II		096	0	098	0	0			
Total général (I + II)		110	2 500	112	0	2 500			
PASSIF							Exercice N NET		
Capitaux propres									
Capital social ou individuel						120	1 000		
Écarts de réévaluation						124			
Réserve légale						126			
Réserves réglementées						130			
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants)						131			
Report à nouveau						134	-2 357		
Résultat de l'exercice						136	-47		
Provisions réglementées						140			
Total I						142	-1 404		
Provisions pour risques et charges						Total II	154		
Dettes (4)									
Emprunts et dettes assimilées						156	399		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						164			
Fournisseurs et comptes rattachés						166	40		
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)						169			
Produits constatés d'avance						174			
Total III						176	3 904		
Total général (I + II + III)						180	2 500		
Renvois									
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195			
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations	182			

Date Impression : le 08/07/2019 à 15:05
Dernière mise à jour des données le 08/07/2019.

page 5/19



[Signature]

				acquises ou créées au cours de l'exercice		
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184	



[Handwritten signature]

Imprimé 2033B du 06/05/2019

2033B - COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE									
								Formulaire néant	
A - RÉSULTAT COMPTABLE								Exercice N	
Produits d'exploitation									
Ventes de marchandises				209		210			
Production vendue	biens			215		214			
	services			217		218		10 555	
Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222			
Production immobilisée						224			
Subventions d'exploitation reçues						226			
Autres produits						230			
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232		10 555	
Charges d'exploitation									
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						234			
Variation de stock (marchandises)						236			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						238			
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)						240			
Autres charges externes		dont crédit bail :	mobilier		immobilier		242		10 338
Impôts, taxes et versements assimilés			(dont taxe professionnelle		243	)	244		190
Rémunérations du personnel						250		27	
Charges sociales (cf. renvoi 380)						252		47	
Dotations aux amortissements						254			
Dotations aux provisions						256			
Autres charges	(	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger		259		)	262		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260					
Total des charges d'exploitation (II)						264		10 602	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270		-47	
Produits et charges divers									
Produits financiers						(III)	280		
Produits exceptionnels						(IV)	290		
Charges financières						(V)	294		
Charges exceptionnelles	(	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347		)	(VI)	300	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348					
Impôts sur les bénéfices						(VII)	306		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310		-47	

Date Impression : le 08/07/2019 à 15:05
Dernière mise à jour des données le 08/07/2019.

page 7/19



[Signature]

B - RÉSULTAT FISCAL						1		2	
Reporter le bénéfice comptable colonne 1, le déficit comptable colonne 2						312	0	314	47
Réintégrations									
Rémunérations et avantages personnels non déductibles						316			
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318			
Provisions non déductibles						322			
Impôts et taxes non déductibles						324			
Divers, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	248		330			
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'options			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		251			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997	
Déductions									
Entreprise nouvelle (44 sexies)				986			342		
Zone franche urbaine (44 octies et 44 octies A)				987					
Zone restruct. défense (44 terdecies)				127					
Zone revitalisation rurales (44 quindécies)				138					
Reprise d'entreprise en difficulté (44 septies)				981					
Jeune entreprise innovante (44 sexies A)				989					
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)				991					
Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)				990					
Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)				992					
Divers, dont :	Investissements outre-mer			344			350		
	Zone franche d'activité (44 quaterdecies)			345					
	Créance due au report en arrière du déficit			346					
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)			655					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352	0	354	47
Déficits									
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356			
Déficits antérieurs reportables : (Entreprises I.S. seulement)			2 357	dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370	0	372	47
Divers à réintégrer									
Libellé								Montant	
Divers à déduire									
Libellé								Montant	



[Signature]

Imprimé 2033C du 06/05/2019

2033C - IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES									
									Formulaire néant
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale			
ACTIF IMMOBILISÉ						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
Fonds commercial	400		402		404		406	0	
Autres	410	2 500	412		414		416	2 500	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
Terrains	420		422		424		426	0	
Constructions	430		432		434		436	0	
Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446	0	
Installations générales agencements divers	450		452		454		456	0	
Matériel de transport	460		462		464		466	0	
Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476	0	
Immobilisations financières	480		482		484		486	0	
TOTAL	490	2 500	492	0	494	0	496	2 500	0
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		500		502		504		506	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
Terrains		510		512		514		516	
Constructions		520		522		524		526	
Installations techniques matériel et outillage industriels		530		532		534		536	
Installations générales, agencements, aménagements divers		540		542		544		546	
Matériel de transport		550		552		554		556	
Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566	
TOTAL		570		572		574		576	

Date Impression : le 08/07/2019 à 15:05
Dernière mise à jour des données le 08/07/2019.

page 9/19



[Signature]

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			
Nature des immobilisations	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession
TOTAL	578	580	582	584
Nature des immobilisations (Attention : cette information ne figure sur les lignes ci-dessous que pour la présentation du formulaire. Cette donnée n'est transmise qu'une fois pour chaque ligne pour chaque ligne du tableau, ci-dessus)	Plus ou moins-value			
	à court terme	à long terme		
		19%	15% ou 12,8%	0%
	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19%			579	
Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)	591			
	596	585	597	599



[Signature]

Imprimé 2033D du 06/05/2019

2033D										RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES										
															Formulaire néant					X
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																				
A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice										
Provisions réglementées		Amortissements dérogatoires		600		602		604		606										
		Dont majorations exceptionnelles de 30%		601		603		605		607										
		Autres provisions réglementées		610		612		614		616										
		Provisions pour risques et charges		620		622		624		626										
Provisions pour dépréciation		Sur immobilisations		630		632		634		636										
		Sur stocks et en cours		640		642		644		646										
		Sur clients et cptes rattachés		650		652		654		656										
		Autres provisions pour dépréciation		660		662		664		666										
		TOTAL		680		682		684		686										
B		MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							Dotations		Reprises									
		Immobilisations incorporelles							700		705									
		Terrains							710		715									
		Constructions							720		725									
		Installations techniques, matériel et outillage							730		735									
		Installations générales, agencements et aménagements divers							740		745									
		Matériel de transport							750		755									
		Autres immobilisations corporelles							760		765									
		TOTAL							770		775									
C		VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)																		
		Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes																		
		TOTAL (à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B)											780							
II		DÉFICITS REPORTABLES																		
		Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent											982							
		Déficits imputés											983							
		Déficits reportables											984							
		Déficits de l'exercice											860							
		TOTAL des déficits restant à reporter											870							
III		DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C																		
		Résultat déficitaire résultant de l'article 209C du CGI											995							
		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art.209 C du CGI)											996							
IV		DIVERS																		
		Primes et cotisations complémentaires facultatives											381							
		Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant											380							

Date Impression : le 08/07/2019 à 15:05
Dernière mise à jour des données le 08/07/2019.

page 11/19



[Signature]

N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	



Imprimé 2033E du 06/05/2019

2033 E - CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS				
			Formulaire néant	X
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE				
I Chiffre d'affaires de référence CVAE				
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118			
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119			
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105			
Total 1	106			
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée				
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143			
Subventions d'exploitation reçues	113			
Variation positive des stocks	111			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153			
Total 2	144			
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée				
Achats	121			
Variation négative des stocks	145			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133			
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135			
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	150			
Total 3	152			
IV Valeur ajoutée produite				
Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3		137	
V Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises				
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF pour les mono-établissements)	117			
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE				
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE				
Mono-établissement au sens de la CVAE	020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022			
Effectifs au sens de la CVAE	023			
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026			
Période de référence	du		au	
Date de cessation	186			

Date Impression : le 08/07/2019 à 15:05
Dernière mise à jour des données le 08/07/2019.

page 13/19



[Signature]

VI DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	



Imprimé 2033F du 06/05/2019

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL									
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)								2033F	
								Formulaire néant	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise		901				Nombre total de parts ou d'actions correspondantes		902	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise		903		1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes		904 100	
I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :									
Forme juridique				Dénomination					
Numéro SIREN				Nombre de parts				% de détention	
Adresse (N°, type et libellé voie)									
Code Postal				Commune				Pays	
II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :									
Titre et Nom patronymique		MR MILADI MOURAD							
Nom marital				% de détention		100,00		Nb de parts ou actions 100	
Date de naissance		18/09/1972		N° Département		99		Commune ZARZIS	
Adresse (N°, type et libellé voie)		3 RUE JEAN MACE							
Code Postal		94120		Commune		FONTENAY SOUS BOIS		Pays FRANCE	

Date Impression : le 08/07/2019 à 15:05
Dernière mise à jour des données le 08/07/2019.

page 15/19



[Signature]

Imprimé 2033G du 06/05/2019

2033 G - FILIALES ET PARTICIPATIONS				
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)				
Nombre total de filiales détenues par l'entreprise	905		Formulaire néant	X
Forme juridique		Dénomination		
Numéro SIREN (si société établie en France)			% de détention	
Adresse :				
Code Postal		Commune	Pays	

Date Impression : le 08/07/2019 à 15:05
Dernière mise à jour des données le 08/07/2019.

page 16/19



Imprimé 2059H du 06/05/2019

**2059 H - OBLIGATION DÉCLARATIVE INCOMBANT À CERTAINS CONTRIBUABLES RELEVANT DE LA
DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES
COMPOSITION DU CAPITAL**

Formulaire néant

X

IDENTIFICATION DES SOCIÉTÉS DÉTENANT INDIRECTEMENT PLUS DE 50 % DE LA SOCIÉTÉ DÉCLARANTE

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention		
Adresse :					
Code Postal		Commune		Pays	

Date Impression : le 08/07/2019 à 15:05
Dernière mise à jour des données le 08/07/2019.

page 17/19



[Signature]

Imprimé 2059I du 06/05/2019

2059 I - OBLIGATION DÉCLARATIVE INCOMBANT À CERTAINS CONTRIBUABLES RELEVANT DE LA DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES COMPOSITION DU CAPITAL				
Formulaire néant				X
IDENTIFICATION DES SOCIÉTÉS DÉTENUES INDIRECTEMENT À PLUS DE 50 % PAR LA SOCIÉTÉ DÉCLARANTE				
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	
Adresse :				
Code Postal		Commune		Pays

Date Impression : le 08/07/2019 à 15:05
Dernière mise à jour des données le 08/07/2019.

page 18/19



Imprimé 2069RCI du 06/05/2019

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE		2069RCI
Au titre d'un exercice ou d'une année civile		
	Néant	X
PME au sens communautaire		
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)		
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre		
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)		
I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT DISPENSÉS DE DÉCLARATION SPÉCIALE		
Crédit d'impôt	Montant	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE		
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)		
Dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM		
Dont montant préfinancé		
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	1	
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	2	
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	3	
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	4	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	5	
II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE		
Crédit d'impôt	Montant	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM		
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts »)		
III - CAS PARTICULIERS		
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N	Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	Montant	

Date Impression : le 08/07/2019 à 15:05
Dernière mise à jour des données le 08/07/2019.

page 19/19



[Signature]

SASU 3 MG STRUCTURES
SASU au capital de 1000 EUROS
Siège social : 3 RUE JEAN MACE
94120 FONTENAY SOUS BOIS

SIREN : 824 818 629

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 juin 2019**

L'an deux mille dix-neuf,
Le 18 Août, à 15 heures,

Les Associés de la société SASU 3 MG STRUCTURES se sont réunis sur la convocation de leur Gérant au siège social.

Il a été établi une feuille de présence émargée par les associés présents ou représentés.

Sont présents ou représentés :

Monsieur MILADI MOURAD

100 parts

TOTAL

100 parts

Monsieur MILADI MOURAD préside la séance en sa qualité de Président associé.

Le Président constate que les Associés présents ou représentés représentent plus de la moitié du capital social ; en conséquence de quoi, l'assemblée peut valablement délibérer.

Il dépose sur le bureau :

- les statuts de la société,
- le bilan au 31 décembre 2018 et ses annexes,
- le compte de résultat,
- le rapport de gestion établi par la Gérance
- la copie des lettres de convocation des associés;
- le texte des projets de résolutions.

Il déclare que les comptes annuels, le rapport de gestion, le texte des résolutions proposées ont été adressés aux associés avec la lettre de convocation, et que l'inventaire a été tenu à leur disposition au siège social depuis cette date.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.



[Signature]

Le Président rappelle l'ordre du jour :

- Lecture du rapport de gestion sur l'activité de la Société ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018
- Quitus à la gérance
- Affectation du résultat ;

Après en avoir délibéré, les Associés adoptent les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve sans restriction ni réserve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 qui se soldent par une perte de **(47.18 €)**.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne *quitus* à la Gérance pour sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit la somme de (47.18) € de la manière suivante :

Report à nouveau 2017 (2539.67) euros

Résultat de l'exercice 2018..... (47.18) euros

Report à nouveau 2018 (2586.85) euros

Cette résolution est approuvée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités éventuelles.

Cette résolution est approuvée à 100 % des Voix

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Monsieur MILADI MOURAD



SASU 3 MG STRUCTURES
SASU au capital de 1000 EUROS
Siège social : 3 RUE JEAN MACE
94120 FONTENAY SOUS BOIS

SIREN : 824 818 629

**RAPPORT DE GESTION ETABLI PAR LA GERANCE
ET PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 JUIN 2019**

Monsieur,

Réuni en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle pour examiner les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2018.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.

L'exercice clos le 31 décembre 2018 a permis de réaliser un chiffre d'affaires hors taxes de 10 555.33€.

Les charges d'exploitation se sont élevées pour l'exercice à un montant de 10 602.51 €.

Le résultat d'exploitation de cette année est de (47.18) euros.

Le résultat financier a enregistré des produits pour un montant de 0 € et des charges pour une somme de 0 €. Il se solde en conséquence par un résultat de (0) euros.

En définitive, après un impôt sur les bénéfices pour un montant de (0) €, l'exercice se solde par une perte net de (47.18€).

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Aucun évènement important n'est à signaler.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

Pour l'exercice commencé le 1^{er} janvier 2019, nous espérons augmenter notre niveau d'activité et notre rentabilité.

- Activité en matière de recherche et de développement.

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.



AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit la somme de (47.18) € de la manière suivante :

Report à nouveau 2017 (2539.67) euros

Résultat de l'exercice 2018..... (47.18) euros

Report à nouveau 2018 (2586.85) euros

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

0380

En conclusion, nous vous demandons d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et de nous donner quitus en votant les résolutions qui vous sont soumises. Nous vous remercions de votre attention et de votre confiance.

Fait à Villeneuve le roi, le 15 juin 2019

Le Président

